



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 février 2020

3 000 SITES ET ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE GRAND PARIS :

PUBLICATION D'UNE NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES CONSOLIDÉE

Pour bien organiser la poursuite de l'équipement francilien en matière d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) et prendre en compte les enjeux qui lui sont attachés dans les différentes politiques d'aménagement, il est nécessaire de disposer d'un référentiel précis de ses implantations actuelles, de leurs fonctions et de leurs tailles. La mobilisation d'acteurs et de sources multiples a permis de constituer une base de données volumineuse. La vérification systématique et le recoupement de ces informations a conduit à consolider ce recueil pour le ramener à une base de données répertoriant 3 000 équipements implantés en Ile-de-France.

Ces installations ont ensuite été réparties dans 6 rubriques, selon qu'il s'agissait de logement étudiant, d'équipement de santé, de lieu d'enseignement, de bibliothèque, de restaurant universitaire ou de laboratoire de recherche. L'attribution d'un critère de taille a permis de raffiner encore la matrice obtenue. L'outil constitué permet de zoomer et dézoomer et de sélectionner les informations que l'on souhaite retenir.

Ces précisions vont permettre d'apporter une information plus qualifiée sur cette thématique, dans des études menées à différentes échelles, qu'elles portent aussi bien sur un quartier en développement, sur un territoire intercommunal ou encore sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

Lors de la présentation de ces travaux, Jérôme MASCLAUX, directeur général de l'EPAURIF, a déclaré : « Je remercie les équipes qui ont été mobilisées sur cette étude pour le travail de longue haleine qui a été accompli. Cette base de données exhaustive représente un atout décisif pour une meilleure prise en compte des besoins et enjeux de l'enseignement supérieur, au moment où les collectivités locales entreprendront de nouveaux projets et des études d'aménagement après les élections municipales. »

Dominique ALBA, directrice générale de l'APUR, a illustré l'apport de cette base de données avec l'exemple des études liées à l'offre de mobilité.

Avec 200 kilomètres de lignes nouvelles de métro et 68 quartiers de gare desservis, le Grand Paris Express, dont la livraison s'échelonne entre 2025 et 2030, amplifiera les possibilités de déplacements pour des milliers d'étudiants et chercheurs, rapprochant leur domicile de leurs lieux d'études et d'activités. « Le référentiel développé permet ainsi de comprendre et mesurer l'impact des grands projets de transport structurants pour la pleine réussite des projets de campus universitaires ou encore pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants et des personnels attachés à ces établissements. »

Pour accéder à la note, cliquer [ici](#)

Contacts presse :

Apur : communication@apur.org

Épaurif : aurelia.vereecke@gmail.com

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org

A propos de l'Épaurif (Établissement public d'aménagement universitaire de la Région Ile-de-France)

L'EPAURIF est un établissement public national au service du monde universitaire et scientifique, pour traduire des ambitions d'excellence en projets immobiliers réussis. Les projets développés au cours des dernières années pour le compte de nombreux établissements franciliens lui ont permis de capitaliser des pratiques et des approches méthodologiques adaptées, pour concilier, à chaque phase du projet, attentes des utilisateurs, enjeux pédagogiques et impératifs techniques, calendaires et économiques.

Fort de cette expérience et des expertises de ses équipes, l'EPAURIF met ainsi un large éventail de compétences en matière de maîtrise d'ouvrage à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- programmation immobilière,
- études de faisabilité et de conception,
- définition d'une stratégie de pilotage d'opération
- construction de bâtiments (administratifs, universitaires, techniques, scientifiques)
- organisation de missions aval (transferts, exploitation-maintenance)

<http://www.epaurif.fr>